





Janneau lui fit, pendant plusieurs jours, porter sous sa coiffe, enveloppé dans un linge avec des achets (vers de terre)...

L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, dans sa séance d'aujourd'hui, vient d'élire M. Victor Leclerc, doyen de la Faculté des Lettres de Paris, à la place vacante par le décès de M. Pougeois.

— On lit dans l'Indicateur de Bordeaux du 4 février: Nous avons reçu de Blaye de nouveaux détails qui prouvent que les bruits répandus sur la mort de l'abbé Descaumes, anéanti de la duchesse de Berry pendant sa captivité, ont éveillé l'attention de l'autorité.

— On écrit de Barcelone, 31 janvier. Dans la matinée de ce jour nous avons eu des nouvelles certaines de Villard et du prétendant se maintenant toujours; relevant quelque surprise, il a fait braver devant la porte quatre pièces d'artillerie bien montées, avec une garde de trois compagnies de recrues auxquelles il a donné des capotes.

— On écrit de Barcelone, 31 janvier. Dans la matinée de ce jour nous avons eu des nouvelles certaines de Villard et du prétendant se maintenant toujours; relevant quelque surprise, il a fait braver devant la porte quatre pièces d'artillerie bien montées, avec une garde de trois compagnies de recrues auxquelles il a donné des capotes.

— On écrit de Barcelone, 31 janvier. Dans la matinée de ce jour nous avons eu des nouvelles certaines de Villard et du prétendant se maintenant toujours; relevant quelque surprise, il a fait braver devant la porte quatre pièces d'artillerie bien montées, avec une garde de trois compagnies de recrues auxquelles il a donné des capotes.

— On écrit de Barcelone, 31 janvier. Dans la matinée de ce jour nous avons eu des nouvelles certaines de Villard et du prétendant se maintenant toujours; relevant quelque surprise, il a fait braver devant la porte quatre pièces d'artillerie bien montées, avec une garde de trois compagnies de recrues auxquelles il a donné des capotes.

— On écrit de Barcelone, 31 janvier. Dans la matinée de ce jour nous avons eu des nouvelles certaines de Villard et du prétendant se maintenant toujours; relevant quelque surprise, il a fait braver devant la porte quatre pièces d'artillerie bien montées, avec une garde de trois compagnies de recrues auxquelles il a donné des capotes.

— On écrit de Barcelone, 31 janvier. Dans la matinée de ce jour nous avons eu des nouvelles certaines de Villard et du prétendant se maintenant toujours; relevant quelque surprise, il a fait braver devant la porte quatre pièces d'artillerie bien montées, avec une garde de trois compagnies de recrues auxquelles il a donné des capotes.

— On écrit de Barcelone, 31 janvier. Dans la matinée de ce jour nous avons eu des nouvelles certaines de Villard et du prétendant se maintenant toujours; relevant quelque surprise, il a fait braver devant la porte quatre pièces d'artillerie bien montées, avec une garde de trois compagnies de recrues auxquelles il a donné des capotes.

— On écrit de Barcelone, 31 janvier. Dans la matinée de ce jour nous avons eu des nouvelles certaines de Villard et du prétendant se maintenant toujours; relevant quelque surprise, il a fait braver devant la porte quatre pièces d'artillerie bien montées, avec une garde de trois compagnies de recrues auxquelles il a donné des capotes.

— On écrit de Barcelone, 31 janvier. Dans la matinée de ce jour nous avons eu des nouvelles certaines de Villard et du prétendant se maintenant toujours; relevant quelque surprise, il a fait braver devant la porte quatre pièces d'artillerie bien montées, avec une garde de trois compagnies de recrues auxquelles il a donné des capotes.

— On écrit de Barcelone, 31 janvier. Dans la matinée de ce jour nous avons eu des nouvelles certaines de Villard et du prétendant se maintenant toujours; relevant quelque surprise, il a fait braver devant la porte quatre pièces d'artillerie bien montées, avec une garde de trois compagnies de recrues auxquelles il a donné des capotes.

— On écrit de Barcelone, 31 janvier. Dans la matinée de ce jour nous avons eu des nouvelles certaines de Villard et du prétendant se maintenant toujours; relevant quelque surprise, il a fait braver devant la porte quatre pièces d'artillerie bien montées, avec une garde de trois compagnies de recrues auxquelles il a donné des capotes.

— On écrit de Barcelone, 31 janvier. Dans la matinée de ce jour nous avons eu des nouvelles certaines de Villard et du prétendant se maintenant toujours; relevant quelque surprise, il a fait braver devant la porte quatre pièces d'artillerie bien montées, avec une garde de trois compagnies de recrues auxquelles il a donné des capotes.

— On écrit de Barcelone, 31 janvier. Dans la matinée de ce jour nous avons eu des nouvelles certaines de Villard et du prétendant se maintenant toujours; relevant quelque surprise, il a fait braver devant la porte quatre pièces d'artillerie bien montées, avec une garde de trois compagnies de recrues auxquelles il a donné des capotes.

— On écrit de Barcelone, 31 janvier. Dans la matinée de ce jour nous avons eu des nouvelles certaines de Villard et du prétendant se maintenant toujours; relevant quelque surprise, il a fait braver devant la porte quatre pièces d'artillerie bien montées, avec une garde de trois compagnies de recrues auxquelles il a donné des capotes.

— On écrit de Barcelone, 31 janvier. Dans la matinée de ce jour nous avons eu des nouvelles certaines de Villard et du prétendant se maintenant toujours; relevant quelque surprise, il a fait braver devant la porte quatre pièces d'artillerie bien montées, avec une garde de trois compagnies de recrues auxquelles il a donné des capotes.

Les patriotes commencent à comprendre qu'on ne peut plus les croire sur parole; on voit que nombre d'entr'eux ayant apposé leurs noms au bas d'une requête pour une assemblée à St. Hyacinthe, ont cru devoir, pour que le public y ajoutât foi, faire attester la véracité de leurs signatures par M. Papineau notaire.

— Nous aimons à voir les habitants des campagnes lire et relire ces discours, en méditer le contenu et réfléchir sur l'avenir qu'ils leur dépeignent, sur les funestes conséquences des démanches que leur conseilient quelques personnes.

— La grossièreté des injures de l'Écho dispense, sans doute, celui qui en est l'objet d'y répondre. Le mépris de tous les gens qui se respectent, même parmi les partisans de l'Écho, le venge assez de ces platitudes.

— On écrit de Barcelone, 31 janvier. Dans la matinée de ce jour nous avons eu des nouvelles certaines de Villard et du prétendant se maintenant toujours; relevant quelque surprise, il a fait braver devant la porte quatre pièces d'artillerie bien montées, avec une garde de trois compagnies de recrues auxquelles il a donné des capotes.

— On écrit de Barcelone, 31 janvier. Dans la matinée de ce jour nous avons eu des nouvelles certaines de Villard et du prétendant se maintenant toujours; relevant quelque surprise, il a fait braver devant la porte quatre pièces d'artillerie bien montées, avec une garde de trois compagnies de recrues auxquelles il a donné des capotes.

— On écrit de Barcelone, 31 janvier. Dans la matinée de ce jour nous avons eu des nouvelles certaines de Villard et du prétendant se maintenant toujours; relevant quelque surprise, il a fait braver devant la porte quatre pièces d'artillerie bien montées, avec une garde de trois compagnies de recrues auxquelles il a donné des capotes.

— On écrit de Barcelone, 31 janvier. Dans la matinée de ce jour nous avons eu des nouvelles certaines de Villard et du prétendant se maintenant toujours; relevant quelque surprise, il a fait braver devant la porte quatre pièces d'artillerie bien montées, avec une garde de trois compagnies de recrues auxquelles il a donné des capotes.

— On écrit de Barcelone, 31 janvier. Dans la matinée de ce jour nous avons eu des nouvelles certaines de Villard et du prétendant se maintenant toujours; relevant quelque surprise, il a fait braver devant la porte quatre pièces d'artillerie bien montées, avec une garde de trois compagnies de recrues auxquelles il a donné des capotes.

— On écrit de Barcelone, 31 janvier. Dans la matinée de ce jour nous avons eu des nouvelles certaines de Villard et du prétendant se maintenant toujours; relevant quelque surprise, il a fait braver devant la porte quatre pièces d'artillerie bien montées, avec une garde de trois compagnies de recrues auxquelles il a donné des capotes.

— On écrit de Barcelone, 31 janvier. Dans la matinée de ce jour nous avons eu des nouvelles certaines de Villard et du prétendant se maintenant toujours; relevant quelque surprise, il a fait braver devant la porte quatre pièces d'artillerie bien montées, avec une garde de trois compagnies de recrues auxquelles il a donné des capotes.

— On écrit de Barcelone, 31 janvier. Dans la matinée de ce jour nous avons eu des nouvelles certaines de Villard et du prétendant se maintenant toujours; relevant quelque surprise, il a fait braver devant la porte quatre pièces d'artillerie bien montées, avec une garde de trois compagnies de recrues auxquelles il a donné des capotes.

— On écrit de Barcelone, 31 janvier. Dans la matinée de ce jour nous avons eu des nouvelles certaines de Villard et du prétendant se maintenant toujours; relevant quelque surprise, il a fait braver devant la porte quatre pièces d'artillerie bien montées, avec une garde de trois compagnies de recrues auxquelles il a donné des capotes.

— On écrit de Barcelone, 31 janvier. Dans la matinée de ce jour nous avons eu des nouvelles certaines de Villard et du prétendant se maintenant toujours; relevant quelque surprise, il a fait braver devant la porte quatre pièces d'artillerie bien montées, avec une garde de trois compagnies de recrues auxquelles il a donné des capotes.

— On écrit de Barcelone, 31 janvier. Dans la matinée de ce jour nous avons eu des nouvelles certaines de Villard et du prétendant se maintenant toujours; relevant quelque surprise, il a fait braver devant la porte quatre pièces d'artillerie bien montées, avec une garde de trois compagnies de recrues auxquelles il a donné des capotes.

— On écrit de Barcelone, 31 janvier. Dans la matinée de ce jour nous avons eu des nouvelles certaines de Villard et du prétendant se maintenant toujours; relevant quelque surprise, il a fait braver devant la porte quatre pièces d'artillerie bien montées, avec une garde de trois compagnies de recrues auxquelles il a donné des capotes.

— On écrit de Barcelone, 31 janvier. Dans la matinée de ce jour nous avons eu des nouvelles certaines de Villard et du prétendant se maintenant toujours; relevant quelque surprise, il a fait braver devant la porte quatre pièces d'artillerie bien montées, avec une garde de trois compagnies de recrues auxquelles il a donné des capotes.

— On écrit de Barcelone, 31 janvier. Dans la matinée de ce jour nous avons eu des nouvelles certaines de Villard et du prétendant se maintenant toujours; relevant quelque surprise, il a fait braver devant la porte quatre pièces d'artillerie bien montées, avec une garde de trois compagnies de recrues auxquelles il a donné des capotes.

— On écrit de Barcelone, 31 janvier. Dans la matinée de ce jour nous avons eu des nouvelles certaines de Villard et du prétendant se maintenant toujours; relevant quelque surprise, il a fait braver devant la porte quatre pièces d'artillerie bien montées, avec une garde de trois compagnies de recrues auxquelles il a donné des capotes.

— On écrit de Barcelone, 31 janvier. Dans la matinée de ce jour nous avons eu des nouvelles certaines de Villard et du prétendant se maintenant toujours; relevant quelque surprise, il a fait braver devant la porte quatre pièces d'artillerie bien montées, avec une garde de trois compagnies de recrues auxquelles il a donné des capotes.

Les patriotes commencent à comprendre qu'on ne peut plus les croire sur parole; on voit que nombre d'entr'eux ayant apposé leurs noms au bas d'une requête pour une assemblée à St. Hyacinthe, ont cru devoir, pour que le public y ajoutât foi, faire attester la véracité de leurs signatures par M. Papineau notaire.

— Nous aimons à voir les habitants des campagnes lire et relire ces discours, en méditer le contenu et réfléchir sur l'avenir qu'ils leur dépeignent, sur les funestes conséquences des démanches que leur conseilient quelques personnes.

— La grossièreté des injures de l'Écho dispense, sans doute, celui qui en est l'objet d'y répondre. Le mépris de tous les gens qui se respectent, même parmi les partisans de l'Écho, le venge assez de ces platitudes.

— On écrit de Barcelone, 31 janvier. Dans la matinée de ce jour nous avons eu des nouvelles certaines de Villard et du prétendant se maintenant toujours; relevant quelque surprise, il a fait braver devant la porte quatre pièces d'artillerie bien montées, avec une garde de trois compagnies de recrues auxquelles il a donné des capotes.

— On écrit de Barcelone, 31 janvier. Dans la matinée de ce jour nous avons eu des nouvelles certaines de Villard et du prétendant se maintenant toujours; relevant quelque surprise, il a fait braver devant la porte quatre pièces d'artillerie bien montées, avec une garde de trois compagnies de recrues auxquelles il a donné des capotes.

— On écrit de Barcelone, 31 janvier. Dans la matinée de ce jour nous avons eu des nouvelles certaines de Villard et du prétendant se maintenant toujours; relevant quelque surprise, il a fait braver devant la porte quatre pièces d'artillerie bien montées, avec une garde de trois compagnies de recrues auxquelles il a donné des capotes.

— On écrit de Barcelone, 31 janvier. Dans la matinée de ce jour nous avons eu des nouvelles certaines de Villard et du prétendant se maintenant toujours; relevant quelque surprise, il a fait braver devant la porte quatre pièces d'artillerie bien montées, avec une garde de trois compagnies de recrues auxquelles il a donné des capotes.

— On écrit de Barcelone, 31 janvier. Dans la matinée de ce jour nous avons eu des nouvelles certaines de Villard et du prétendant se maintenant toujours; relevant quelque surprise, il a fait braver devant la porte quatre pièces d'artillerie bien montées, avec une garde de trois compagnies de recrues auxquelles il a donné des capotes.

— On écrit de Barcelone, 31 janvier. Dans la matinée de ce jour nous avons eu des nouvelles certaines de Villard et du prétendant se maintenant toujours; relevant quelque surprise, il a fait braver devant la porte quatre pièces d'artillerie bien montées, avec une garde de trois compagnies de recrues auxquelles il a donné des capotes.

— On écrit de Barcelone, 31 janvier. Dans la matinée de ce jour nous avons eu des nouvelles certaines de Villard et du prétendant se maintenant toujours; relevant quelque surprise, il a fait braver devant la porte quatre pièces d'artillerie bien montées, avec une garde de trois compagnies de recrues auxquelles il a donné des capotes.

— On écrit de Barcelone, 31 janvier. Dans la matinée de ce jour nous avons eu des nouvelles certaines de Villard et du prétendant se maintenant toujours; relevant quelque surprise, il a fait braver devant la porte quatre pièces d'artillerie bien montées, avec une garde de trois compagnies de recrues auxquelles il a donné des capotes.

— On écrit de Barcelone, 31 janvier. Dans la matinée de ce jour nous avons eu des nouvelles certaines de Villard et du prétendant se maintenant toujours; relevant quelque surprise, il a fait braver devant la porte quatre pièces d'artillerie bien montées, avec une garde de trois compagnies de recrues auxquelles il a donné des capotes.

— On écrit de Barcelone, 31 janvier. Dans la matinée de ce jour nous avons eu des nouvelles certaines de Villard et du prétendant se maintenant toujours; relevant quelque surprise, il a fait braver devant la porte quatre pièces d'artillerie bien montées, avec une garde de trois compagnies de recrues auxquelles il a donné des capotes.

— On écrit de Barcelone, 31 janvier. Dans la matinée de ce jour nous avons eu des nouvelles certaines de Villard et du prétendant se maintenant toujours; relevant quelque surprise, il a fait braver devant la porte quatre pièces d'artillerie bien montées, avec une garde de trois compagnies de recrues auxquelles il a donné des capotes.

— On écrit de Barcelone, 31 janvier. Dans la matinée de ce jour nous avons eu des nouvelles certaines de Villard et du prétendant se maintenant toujours; relevant quelque surprise, il a fait braver devant la porte quatre pièces d'artillerie bien montées, avec une garde de trois compagnies de recrues auxquelles il a donné des capotes.

— On écrit de Barcelone, 31 janvier. Dans la matinée de ce jour nous avons eu des nouvelles certaines de Villard et du prétendant se maintenant toujours; relevant quelque surprise, il a fait braver devant la porte quatre pièces d'artillerie bien montées, avec une garde de trois compagnies de recrues auxquelles il a donné des capotes.

— On écrit de Barcelone, 31 janvier. Dans la matinée de ce jour nous avons eu des nouvelles certaines de Villard et du prétendant se maintenant toujours; relevant quelque surprise, il a fait braver devant la porte quatre pièces d'artillerie bien montées, avec une garde de trois compagnies de recrues auxquelles il a donné des capotes.

— On écrit de Barcelone, 31 janvier. Dans la matinée de ce jour nous avons eu des nouvelles certaines de Villard et du prétendant se maintenant toujours; relevant quelque surprise, il a fait braver devant la porte quatre pièces d'artillerie bien montées, avec une garde de trois compagnies de recrues auxquelles il a donné des capotes.

— On écrit de Barcelone, 31 janvier. Dans la matinée de ce jour nous avons eu des nouvelles certaines de Villard et du prétendant se maintenant toujours; relevant quelque surprise, il a fait braver devant la porte quatre pièces d'artillerie bien montées, avec une garde de trois compagnies de recrues auxquelles il a donné des capotes.

LES MESSIEURS qui ont été priés d'obtenir des signatures aux adresses loyales, et ceux qui seraient disposés à le faire, sont priés de se trouver aujourd'hui, à trois heures P.M. à la Langue Salte de Jones.

LES HABITANS de la paroisse Ste. Thérèse de Blainville. Comité de Terrobonne et de ses environs opposés à l'esprit des résolutions adoptées récemment par la Chambre d'Assemblée sur l'état de la Province, sont priés de s'assembler à la porte de l'église de la dite paroisse Ste. Thérèse JEUDI à midi le 10 avril courant, pour prendre en considération les meilleurs moyens de contrecarrer la tendance des dites résolutions, et décider sur d'autres matières d'importance.

LES PROPRIETAIRES et FRANCIS-TE. NANCHERS de la Paroisse de St. Eustache et des paroisses voisines, appartenantes au Comté de La Cote des Montagnes, sont priés de se rendre à la salle publique de St. Eustache, LUNDI le 14 avril courant pour prendre en considération l'Etat de la Province.

LES PROPRIETAIRES et FRANCIS-TE. NANCHERS de la Paroisse de St. Eustache et des paroisses voisines, appartenantes au Comté de La Cote des Montagnes, sont priés de se rendre à la salle publique de St. Eustache, LUNDI le 14 avril courant pour prendre en considération l'Etat de la Province.

LES PROPRIETAIRES et FRANCIS-TE. NANCHERS de la Paroisse de St. Eustache et des paroisses voisines, appartenantes au Comté de La Cote des Montagnes, sont priés de se rendre à la salle publique de St. Eustache, LUNDI le 14 avril courant pour prendre en considération l'Etat de la Province.

LES PROPRIETAIRES et FRANCIS-TE. NANCHERS de la Paroisse de St. Eustache et des paroisses voisines, appartenantes au Comté de La Cote des Montagnes, sont priés de se rendre à la salle publique de St. Eustache, LUNDI le 14 avril courant pour prendre en considération l'Etat de la Province.

LES PROPRIETAIRES et FRANCIS-TE. NANCHERS de la Paroisse de St. Eustache et des paroisses voisines, appartenantes au Comté de La Cote des Montagnes, sont priés de se rendre à la salle publique de St. Eustache, LUNDI le 14 avril courant pour prendre en considération l'Etat de la Province.

LES PROPRIETAIRES et FRANCIS-TE. NANCHERS de la Paroisse de St. Eustache et des paroisses voisines, appartenantes au Comté de La Cote des Montagnes, sont priés de se rendre à la salle publique de St. Eustache, LUNDI le 14 avril courant pour prendre en considération l'Etat de la Province.

LES PROPRIETAIRES et FRANCIS-TE. NANCHERS de la Paroisse de St. Eustache et des paroisses voisines, appartenantes au Comté de La Cote des Montagnes, sont priés de se rendre à la salle publique de St. Eustache, LUNDI le 14 avril courant pour prendre en considération l'Etat de la Province.

LES PROPRIETAIRES et FRANCIS-TE. NANCHERS de la Paroisse de St. Eustache et des paroisses voisines, appartenantes au Comté de La Cote des Montagnes, sont priés de se rendre à la salle publique de St. Eustache, LUNDI le 14 avril courant pour prendre en considération l'Etat de la Province.

LES PROPRIETAIRES et FRANCIS-TE. NANCHERS de la Paroisse de St. Eustache et des paroisses voisines, appartenantes au Comté de La Cote des Montagnes, sont priés de se rendre à la salle publique de St. Eustache, LUNDI le 14 avril courant pour prendre en considération l'Etat de la Province.

LES PROPRIETAIRES et FRANCIS-TE. NANCHERS de la Paroisse de St. Eustache et des paroisses voisines, appartenantes au Comté de La Cote des Montagnes, sont priés de se rendre à la salle publique de St. Eustache, LUNDI le 14 avril courant pour prendre en considération l'Etat de la Province.

LES PROPRIETAIRES et FRANCIS-TE. NANCHERS de la Paroisse de St. Eustache et des paroisses voisines, appartenantes au Comté de La Cote des Montagnes, sont priés de se rendre à la salle publique de St. Eustache, LUNDI le 14 avril courant pour prendre en considération l'Etat de la Province.

LES PROPRIETAIRES et FRANCIS-TE. NANCHERS de la Paroisse de St. Eustache et des paroisses voisines, appartenantes au Comté de La Cote des Montagnes, sont priés de se rendre à la salle publique de St. Eustache, LUNDI le 14 avril courant pour prendre en considération l'Etat de la Province.

Ventes par Encan. PAR A. & J. CUVILLIER. MARCHANDISES SÈCHES. LA Vente étendue de Marchandises Sèches aux Magasins des Soussignés, qui a commencé LUNDI dernier, sera continuée AUJOURD'HUI (MERCREDI) à UNE heure.

PAR A. & J. CUVILLIER. MARCHANDISES SÈCHES. LA Vente étendue de Marchandises Sèches aux Magasins des Soussignés, qui a commencé LUNDI dernier, sera continuée AUJOURD'HUI (MERCREDI) à UNE heure.

PAR JOHN JONES. MERCREDI ET JEUDI, aux soles de vente de Soussignés, une variété de MARCHANDISES SÈCHES convenables à la saison, etc. etc.

TATTERSALL. Grande Rue St. Jacques. VENDREDI prochain, la vente hebdomadaire de chevaux, vaches etc. La vente à MIDI. JOHN JONES.

BIENFOND DE VALEUR. A VENDRE. CETTE MAISON ET EMPLACEMENT de valeur, situé sur la rue St. Paul, et formant le coin de la rue St. Nicholas, vis-à-vis du bâtiment de John Torrance, écuver, occupée comme magasin d'épicerie et de clinacière.

VENTE PAR LE SHERIFF. LUNDI prochain, 11 du courant, seront vendus au bassin du canal de Laclaire, presque vis-à-vis des magasins de MM. McMullan, Link & Cier.

PROSPECTUS. POUR LA FORMATION D'UNE COMPAGNIE CONJOINTE, avec un capital de 25,000, courant, divisé en 500 parts ou actions de 50 chacune, au fin de la BATAILLE DEUX PAQUEBOTS A VAPEUR, pour naviguer entre les ports de Montréal et Québec.

PAR ADAM L. MACNIDER. FERRONNERIE, PEINTURE, POUDEUR A CANON, &c. AUX Magasins de MM. ATKINSON & Co. LUNDI, le 14 avril, et les jours suivants, pour clore des consignations.

PAR JAMES YOUNG. LUNDI, le 14 du courant, sera vendue, à la DEMEURE de M. GEORGE BENT, rue St. Paul, la totalité de ses MEUBLES de MENAGE, consistant en Couchettes et garniture de lit, Tapiedes Bruxelles et autres, Rideaux de fenêtres, chaises, Tables, side boards, Tables à jeu et à cartes, Commodes, armoires, Lave-mains, miroirs, Poèles, et ustensiles de cuisine.

PAR NORMAN BETHUNE. VENTE PAR LE GOUVERNEMENT. Propriété Foncière. LE JEUDI, 1er MAI prochain, sera vendu un lopin de terre appartenant au gouvernement, faisant face à la rue Ste. Marie, dans le faubourg de Québec, avec une MAISON DE BOIS dessus d'Angeles Shaw, &c. maintenant occupée par M. D. HANDBY.

DEUX MESSIEURS désiraient louer une chambre à coucher et un salon et prendre pension dans une famille respectable, dans la partie ouest de la ville. Le faubourg St. Antoine, serait préféré. S'adresser au bureau de ce journal, 5 avril, 1834.

UN A LOUER, au 1er mai prochain, cette MAISON et dépendances, rue St. Paul, appartenant à la succession du feu D. Sutherland, &c. maintenant occupés par Mr. Charles Try. S'adresser à F. GRIFFIN, Rue St. Gabriel, Montréal, 1er avril, 1834.

SUCRE. A VENDRE DE GRÉ A GRÉ, 400 sacs de SUCRE de Bengale et de l'île Maurice; à bas prix pour urgent comptant, ou à un crédit approuvé. ADAM L. MACNIDER, 1er Mars, 1834.

A LOUER, au 1er mai prochain, cette MAISON et dépendances, rue St. Paul, appartenant à la succession du feu D. Sutherland, &c. maintenant occupés par Mr. Charles Try. S'adresser à F. GRIFFIN, Rue St. Gabriel, Montréal, 1er avril, 1834.

VIS est donné par le présent que les MARCHANDISES et EFFETS qui demeurent non réclamés entre les mains des soussignés, seront exposés à la vue du public jusqu'au 14 avril prochain, à la Cour d'Audience, chaque jour, (les dimanches et fêtes exceptés), depuis midi jusqu'à deux heures, P.M. afin que toute personne qui les aurait perdus, ou une partie d'iceux, les puisse réclamer, d'ici à la date ci-dessus mentionnée; attendu que le vendredi, 18 du même mois, ils seront vendus par encan, public, à ou près la maison de pesée, sur le nouveau marché de cette ville.

VIN ET EAU DE VIE. Vendre par les Soussignés. 72 pipes et barriques eau de vie de Cognac et Bordeaux. 23 pipes, 11 barriques et 15 quarts vin de Madère de Newton, Gordon et Cie et autres.

A LOUER, au 1er mai prochain, cette MAISON et dépendances, rue St. Paul, appartenant à la succession du feu D. Sutherland, &c. maintenant occupés par Mr. Charles Try. S'adresser à F. GRIFFIN, Rue St. Gabriel, Montréal, 1er avril, 1834.

SUCRE. A VENDRE DE GRÉ A GRÉ, 400 sacs de SUCRE de Bengale et de l'île Maurice; à bas prix pour urgent comptant, ou à un crédit approuvé. ADAM L. MACNIDER, 1er Mars, 1834.

A LOUER, au 1er mai prochain, cette MAISON et dépendances, rue St. Paul, appartenant à la succession du feu D. Sutherland, &c. maintenant occupés par Mr. Charles Try. S'adresser à F. GRIFFIN, Rue St. Gabriel, Montréal, 1er avril, 1834.

SUCRE. A VENDRE DE GRÉ A GRÉ, 400 sacs de SUCRE de Bengale et de l'île Maurice; à bas prix pour urgent comptant, ou à un crédit approuvé. ADAM L. MACNIDER, 1er Mars, 1834.

A LOUER, au 1er mai prochain, cette MAISON et dépendances, rue St. Paul, appartenant à la succession du feu D. Sutherland, &c. maintenant occupés par Mr. Charles Try. S'adresser à F. GRIFFIN, Rue St. Gabriel, Montréal, 1er avril, 1834.

SUCRE. A VENDRE DE GRÉ A GRÉ, 400 sacs de SUCRE de Bengale et de l'île Maurice; à bas prix pour urgent comptant, ou à un crédit approuvé. ADAM L. MACNIDER, 1er Mars, 1834.

A LOUER, au 1er mai prochain, cette MAISON et dépendances, rue St. Paul, appartenant à la succession du feu D. Sutherland, &c. maintenant occupés par Mr. Charles Try. S'adresser à F. GRIFFIN, Rue St. Gabriel, Montréal, 1er avril, 1834.

SUCRE. A VENDRE DE GRÉ A GRÉ, 400 sacs de SUCRE de Bengale et de l'île Maurice; à bas prix pour urgent comptant, ou à un crédit approuvé. ADAM L. MACNIDER, 1er Mars, 1834.

A LOUER, au 1er mai prochain, cette MAISON et dépendances, rue St. Paul, appartenant à la succession du feu D. Sutherland, &c. maintenant occupés par Mr. Charles Try. S'adresser à F. GRIFFIN, Rue St. Gabriel, Montréal, 1er avril, 1834.

SUCRE. A VENDRE DE GRÉ A GRÉ, 400 sacs de SUCRE de Bengale et de l'île Maurice; à bas prix pour urgent comptant, ou à un crédit approuvé. ADAM L. MACNIDER, 1er Mars, 1834.

A LOUER, au 1er mai prochain, cette MAISON et dépendances, rue St. Paul, appartenant à la succession du feu D. Sutherland, &c. maintenant occupés par Mr. Charles Try. S'adresser à F. GRIFFIN, Rue St. Gabriel, Montréal, 1er avril, 1834.

SUCRE. A VENDRE DE GRÉ A GRÉ, 400 sacs de SUCRE de Bengale et de l'île Maurice; à bas prix pour urgent comptant, ou à un crédit approuvé. ADAM L. MACNIDER, 1er Mars, 1834.

A VENDRE.

AUX magasins de L'AMI DU PEUPLE, rue Notre-Dame, vis-à-vis le Palais de Justice, Un assortiment de livres de poésie et de papeterie consistant en :

- Formulaires de Prières, Semaines Saintes, Prières Romaines, Livres de Bonheur, Livres de Massillon, Livres de Bourdaloue, Sermons du Père l'Enfant, Vie des Saints, Professionnels, Graduels et Vespérales, Martyrs de la foi, Instructions Chrétiennes, Journées du Chrétien, Petite Journée Chrétienne, Manuel du Chrétien, Heures Nouvelles, Manuel des Paroissiens, Grand Catéchisme, Petit Catéchisme, Ancien et Nouveau Testament, Nouvelles et Cantiques, Cantiques des Missions, Cantiques de Marcellin, Nouveaux Cantiques, Heures des Dames, Heures de la Vierge, Heures du Duc de Bordeaux, Petites Heures, Grammaire de L'Honorable, Dictionnaire de Nomend, etc. etc. etc.

Papier, folio de toutes les qualités, Papier, Folio, do, do, do, Papier de Couleurs assorties, Papier Marquin et Satiné, Plumes à Ecrire, Plumes d'Acier élastique de Perry, Crayons à Dessiner, Crayons à Ecrire, Pain et Cire à Cacheter, Par-A-feu, Postefeuilles, Port-folio, feuillets d'oreillette d'Argent, Ornaments en Or, Enciers en Bronze, Ebène et Etain, Damiens, Cartes dessinées, Superbes gravures, Papier à lettres et à billets, Cartes à Visite, Porte-Crayons en Argent et Argentés, Canifs et filets d'Ivoire, Carnets Albums, etc. etc.

A VENDRE : Madère des Indes en barriques et quarts, do de Londres en do, do du marché de Londres, do Vin d'Andalousie, (sherry) de la marque de Botler, do do en bottes, barriques et quarts, Ténéris P. de Londres, do de Bucellas, en barriques, Vin de Bénécarlo, d'une qualité supérieure, en pipes, barriques et quarts, Quelques barriques de Porto très supérieur, Vin de Porto, Madère, Bordeaux, Hermitage et Champagne, en caisses de 3 douz. chacune, Eau-de-vie de Cognac, de Bordeaux et d'Espagne, en pipes et barriques, Genièvre, Eau-de-vie, en caisses, Aile et Porter en bouteilles, Eau de Cologne, Sucre raffiné, Poivre, Sel commun et sel fin de Londres, Marinades et sauces de Londres, de la meilleure qualité, Fromage de Cheshire, Savon, Mine de plomb blanche et peinture noire et verte Huile de lin, mastic, Cordages de toutes sortes, pour agrès de vaisseaux usagers, etc.

Spinnars, houssines et marines, Grosse toile (canot) d'Angleterre à patentes, blanche, de 1 à 5, do non blanchie, de 3 à 6 Cuir à semelles et peaux de veau de Londres, Peaux de cochon, cordon et basile, Bottes de Londres, Pointes et clous à rose du Canada, Un assortiment général de Marchandises Sèches Enclumes et vis et soufflets de forgeron, Quelques enclumes de «Mouchel», d'une qualité supérieure, Sables, éponges à raser, passe-partout, etc. Peils de chausse, Vases creux, Brosses de toutes sortes, Haches, Paux et faucilles, Peaux du Canada, simples, doubles et à cuisin Poêles à patentes du Dr. Noit, Fer-blanc, tôle et vitres, Ancres ordinaires, ancres à touer et cables de chaîne, Ciment romain, Meules de moulin, Clous de cuivre de 1, 1, et 1/2 de pouce, et demi. Fayencerie et verres, Papier à écrire de Londres, Poudre à tirer F. et FF. en barils

DE PLUS, Draps superfins de l'ouest d'Angleterre, Draps communs et carisés, Peterham, flouging et drap de pilotes, Droguet, uni et floué, et baize, Couvertures et tapis de laine, Bretelles et gants, Métrino et bombazette, Camélot, Bas et demi-bas de coton et de laine, pour hommes et femmes, Coton pur et gaufré, Toile commune et à chemises, blanche, Schéler, Schéler de crêpe de la Chine et lustré, Bandaines et salampores, Bombazine, papillon et larian, Toile à drap, Toile à drap, Ruban de Londres, soie, et fleurs artificielles, Fil à coudre de Paris, Lignans, et fil à patentes de Borre, No. 22 et 25, Brevetés, cordons, etc. Chapeaux, superfins et communs, Drill, satin, quilling, jenetie, Habits faits à Londres, Jaquettes de Guernsey, et chemises de baize, Un assortiment général de fourrures.

UN assortiment général de Vins et Epicerie. BUCHANNAN & Co. Montréal 27 novembre 1833.

On vend au bureau de L'Ami du Peuple, LA NEUVAINNE de St. FRANÇOIS XAVIER, et le recueil de CANTIQUES publié à cette imprimerie pour la même Neuvaine. Cette Edition n'est pas une contrefaçon.

LE Soussigné prend la liberté d'annoncer aux habitants de Montréal et de ses environs, qu'il ouvrira son TATTERSALL pour la vente des chevaux, vaches, voitures, etc. etc. au commencement de mai prochain, dans la cour voisine de l'église Américaine, sur la grande rue St. Jacques, d'après des arrangements qui ont été faits, comme il s'en flatte, l'approbation du public, et qui seront énoncées en temps utile.

LE Soussigné a l'honneur d'informer ses amis et le public en général, qu'il continue à exercer la profession de charpentier entrepreneur, constructeur de moulins, etc. Il se flâte que sa longue expérience dans l'art de la charpenterie et particulièrement dans la construction des moulins et clochers d'églises, charpente et mouvement de moulins, écluses, vannés, etc. continuera à lui mériter une partie de la faveur du public.

ATKINSON & Co. Rue St. Eloi. Montréal, 27 novembre 1833.



COMPAGNIE DU PHENIX DE LONDRES POUR ASSURANCE CONTRE LE FEU. CETTE Compagnie a établi son Agence en Canada dès l'année 1804, et elle continue à assurer la propriété de toute espèce contre les pertes ou dommages causés par le Feu, à des conditions libérales. GILLESPIE, MOFFATT & Co. Agents pour le Canada. Montréal, 11 Juillet 1832.

L'ALLIANCE. SOCIÉTÉ D'ASSURANCE DE LONDRES, BRITANNIQUE ET ÉTRANGÈRE, sur la Vie et contre le Feu. Capital cinq Millions Sterling. Les assurances contre les accidents par le Feu continuent de se faire, comme ci-devant, au Bureau de la Société, rue St. Gabriel, à des primes modérées. Rue St. Gabriel, } C. TAIT, Agent. 31 Juillet, 1832. }

A VENDRE. DEUX belles MAISONS, l'une en pierre, l'autre en bois, situées dans la Ville des Trois Rivières. S'adresser à M. M. BLACKSTONE, aux Trois-Rivières, ou au Docteur BELL, Courant Ste. Marie. Montréal, 3 juillet 1833.—f.

MEDICAL HALL. No. 98, RUE NOTRE-DAME. Presque vis-à-vis du Palais de Justice.

RECUEIL d'Établissements ci-dessus, par le British Tar, de Londres, un assortiment général et considérable de MÉDECINES AP Prouvées, DROGUES, TEINTURES, &c. et INSTRUMENTS de CHIRURGIE, des manufactures les plus renommées; parmi lesquels sont nstrument à amputer, à trépaner et à ventouser; étau de poche et à dissection; forceps d'accouchement perfectionnés, de Davis; sondes d'argent et de gomme élastique, stéthoscopes, probanx, poulies de dislocation, pompes stomacales pesaires de gomme élastique et de bois; do de forme ovale et ronde, seringue de Compton, de Paw, et d'Arnold, perfectionnées; do d'Hamilton et de Clarke, pompes poitrinaires, bougies de cire blanche, caustiques et rectum; bandages simples et doubles, de Salmon et Ody; do de liull et Arnold; lancettes d'Evans, &c. &c.

Un assortiment de PARFUMS renommés de Davis & Co. et une grande quantité d'Huile d'Olive à Lampes. Montréal, 28 Nov. 1833.

NOTICE. BENONI LECLAIRE, now resides in the St. Joseph Suburbs, where he continues his business of SHOEMAKER, and hopes to merit a share of public patronage. 1st June, 1833.

A VENDRE PAR LES SOUSSIGNÉS: 10 balles flanelle blanche, rouge, bleue, jaune do drap superfin bleu, noir, et de divers couleurs, 7 do drap croisé, drap bleu, noir, gris et couleurs mêlées, 4 do carset rouge, vert et blanc, 3 do carset olive, gris et blanc, 3 do carset gris mêlé et drap, 3 do plaid mêlé, 2 do flestringe, olive et drap, 1 do plaid d'Ecosse, 3 do tapis de Dames à patentes, 1 do tapis de foyer, 4 do métrino lertan, etc, 1 do schéles et mouchoirs, 1 do coton, 2 do grosse toile blanche, 1 do coutil.

UN assortiment général de Vins et Epicerie. BUCHANNAN & Co. Montréal 27 novembre 1833.

HOTEL D'ALBION. Québec, Rue du Palais.

CET HOTEL est maintenant distribué à meubler de manière à pouvoir recevoir com modément plus de CENT VOYAGEURS. Québec, 18 août, 1833.

On vend au bureau de L'Ami du Peuple, LA NEUVAINNE de St. FRANÇOIS XAVIER, et le recueil de CANTIQUES publié à cette imprimerie pour la même Neuvaine. Cette Edition n'est pas une contrefaçon.

LE Soussigné prend la liberté d'annoncer aux habitants de Montréal et de ses environs, qu'il ouvrira son TATTERSALL pour la vente des chevaux, vaches, voitures, etc. etc. au commencement de mai prochain, dans la cour voisine de l'église Américaine, sur la grande rue St. Jacques, d'après des arrangements qui ont été faits, comme il s'en flatte, l'approbation du public, et qui seront énoncées en temps utile.

LE Soussigné a l'honneur d'informer ses amis et le public en général, qu'il continue à exercer la profession de charpentier entrepreneur, constructeur de moulins, etc. Il se flâte que sa longue expérience dans l'art de la charpenterie et particulièrement dans la construction des moulins et clochers d'églises, charpente et mouvement de moulins, écluses, vannés, etc. continuera à lui mériter une partie de la faveur du public.

CHARPENTERIE, etc. LE Soussigné a l'honneur d'informer ses amis et le public en général, qu'il continue à exercer la profession de charpentier entrepreneur, constructeur de moulins, etc. Il se flâte que sa longue expérience dans l'art de la charpenterie et particulièrement dans la construction des moulins et clochers d'églises, charpente et mouvement de moulins, écluses, vannés, etc. continuera à lui mériter une partie de la faveur du public.

SAVON. Caisnes SAVON jaune de Montréal. ADAM L. MACNIDER. 1er Mars, 1834.

BELLEVue. A LOUER ou à vendre, cette superbe maison ci-devant la demeure de feu Sir JOHN JOHNSON, Baronet, par qui elle fut bâtie, ainsi que trois arpents de terre environ, dont une partie pourrait être vendue avantageusement, comme emplacements pour bâtir. La maison seule a coûté, 15 à quelques années, 40000. Elle est située sans contredit, dans une des plus belles situations qu'il y ait dans ou près de la cité de Montréal. La distance du centre même de la cité n'excède pas un mille; la maison est retirée du chemin, de manière à ne pas être incommodée par la poussière ou le bruit occasionnés par les voitures, et tous les autres désagréments que l'on souille sous ses rapports dans les marchés publics, et les rues très passantes, etc. etc.—Les conditions seront libérales, et la possession sera livrée immédiatement.

A louer, une petite maison, qui se bâtit actuellement, et dont les appartements pourraient être distribués au désir du locataire, s'il se présente soussigné.

A louer, la terre, comprenant environ 166 acres avec une bonne maison de ferme, une grande étendue, et des écuries pour 50 animaux. Cette terre est réputée presque la meilleure sur l'île de Mont réal; et aucun bon cultivateur, qui posséderait les moyens de la garantir, recevra le meilleur encouragement, en donnant des recommandations raisonnables. Celui qui la louera pourra avoir une partie du produit de la présente année, consistant en environ 100 tonneaux de foin, le produit de près de 40 acres d'avoine, patates, etc, lesquels seront cédés à une juste estimation. Pour plus amples informations, s'adresser, sur les lieux, au propriétaire, EDWARD HARTLEY, AUSSI.

A VENDRE, des briques, (200,000, acutuell mont prêtés.) Pierre à bâtir, } à vendre constamment. Chaux et Sable, } E. H. 16 oct.

THE de TAWNKAY en caisses et en boîtes de la meilleure qualité. SAVON d'Angle terre, en caisses de 60 et de 40 livres chaque. 250 caisses de Tolo, Lard, Bonif, Beurre, Skin-doux, Potasse et Perlasse. Le tout sera vendu à des prix modérés pour du l'argent comptant, ou à un crédit dont il pourra être convenu. H. GATES & Co. Montréal, 15 septembre, 1832.

A VENDRE par les soussignés sucre raffiné, do double et simple, Eau de vie de cognac, en pipes et barriques, do do en pipes, très supérieure, Genièvre de Hollande, Aïn de Bénécarlo, Aïn de Porto, d'Andalousie et de Madère, e futailles et en bouteilles, Huile de loup marin en barriques, Vraie arrose root de la Barbade, Savon de Londres et de Liverpool, BEGLEY KNOX, etc Co. 7 décembre, 1833.

Nouveau Journal Littéraire. LA REVUE FRANÇAISE est présentée au public sans avoir été précédée d'une de ces annonces qui dans ce pays devaient ordinairement la première émission d'un ouvrage périodique. La confiance des éditeurs dans les avantages qui résultent du plan qu'il a adopté, leur a permis de s'écarter de la règle générale; et la publication de l'ouvrage les dispense maintenant de faire ressortir ce plan dans tous ses détails.

Mais ils feront observer, qu'ayant l'intention de composer la Revue de morceaux choisis de toutes les littératures de l'Europe, écrits en Français, ou traduits dans cette langue, il est impossible de réunir dès les premiers moments de son existence tous les matériaux que requiert la culture d'un champ aussi vaste. Un peu de temps est donc nécessaire pour donner à la revue la perfection dont elle est susceptible; et afin d'atteindre à ce but dans le moindre délai possible, sans et dépenses, rien ne sera épargné.

LE Soussigné, en remerciant ses amis pour leur encouragement passé, prend la liberté de les informer qu'il a transporté sa demeure à son ancien établissement, près le Théâtre, et la maison voisine de celle du Dr. Selby, auquel lieu il aura constamment son assortiment ordinaire de MEUBLES DE MENAGE, etc. de toutes descriptions, aux modes les plus récentes et les plus approuvés, et faits de la manière la plus substantielle.

AVIS est par le présent donné, que la Société qui a existé entre le Soussigné et feu M. Malcolm Macintyre, à Québec, et à Montréal, sous les noms et raison de BROSSES MACINTYRE & Co a été dissoute par le décès du dit Malcolm Macintyre, le 20e jour de Juin, 1833. Le Soussigné n'a par son propre droit qu'une capacité de curateur nommé aux biens et à la succession vacantes du dit feu Malcolm Macintyre, et autorisé et donné pouvoir à Messrs John Stewart et George Rhynas conjointement et séparément comme ses pleins pouvoirs, de régler les affaires de la dite ci-devant Société à Montréal.

RESIDENT à Québec, le Soussigné réglera les affaires de la dite Société qui devront être apurées à un endroit. ROBERT SIMPSON. Québec, le Mai, 1833.

AVIS PUBLIC. LES Soussignés maintenant revêtus de tout pouvoir relativement à la gestion des affaires et au contrôle du bateau à vapeur le Patriote Canadien, donnent avis que dans la vue d'examiner et de liquider les dites affaires, toutes les personnes ayant des réclamations à exercer contre le dit bateau à vapeur, par contrat, compte ou autrement, aient à les produire à Messrs Thomas Phillips et John Cuvillier, ou à aucune autre personne que ces Messieurs pourront nommer à cet effet.

AVIS est aussi donné que ceux qui sont endettés envers le dit steamboat aient à payer aux dits Messrs T. Phillips ou John Cuvillier, ou à leur ordre, ces deniers étant seuls autorisés à régler et à donner quittance pour les dites dettes; et avis est en outre donné qu'il n'y a aucune personne autorisée à contracter des dettes ou à transiger des affaires ayant rapport en aucune façon au dit steamboat, à moins que telle personne ne soit expressément autorisée par écrit par trois membres au moins du Comité composé des soussignés.

T. B. BLANCHARD, THOMAS PHILLIPS, L. A. MOREAU, JOHN CUVILLIER, J. LANCTOT. Montréal, 15 février, 1834.

A VENDRE, à cette imprimerie, L'ALMANACH CANADIEN pour 1834 calculé pour le méridien de Montréal, avec vignettes et couvert en papier de couleur. Prix 8 Sols, 3s. la douzaine et 30s. la grosse. 16 octobre 1833.

M. M. LECLERE & TERROUX continuent comme ci-devant à exercer leur profession comme NOTAIRES, en leur étude, aux bureaux de L'AMI DU PEUPLE. Montréal, 5 février, 1834.

A vendre maintenant au Bureau de L'Ami du Peuple.

COMMENTAIRE ou OBSERVATIONS sur l'acte de la 31e année du règne de GEORGE III. appelé ACTE CONSTITUTIONNEL DU HAUT ET BAS CANADA; respectueusement dédié à L'HONORABLE CHAMBRE D'ASSEMBLÉE DU BAS-CANADA, par H. HENEY, Ecr., rédacteur des lois pour la Chambre d'Assemblée. Prix 2s. 6d.

JARDIN BOTANIQUE DE GUILBAULT & Co.

LES Propriétaires de cet Etablissement prennent la liberté de faire leurs remerciements à leurs amis et au public, de l'encouragement très libéral qu'ils en ont reçu jusqu'à présent, et de les assurer que rien n'a été négligé de leur part pour rendre leur collection digne de la continuation de l'approbation et de l'appui du public.

En addition à un grand assortiment d'arbres fruitiers et forestiers, arbrisseaux, plantes pérennelles et de serre-chaude, ils ont reçu dernièrement d'Angleterre et de France une collection superbe et considérable de Camélia Japonica, Chrysanthèmes de la Chine, Oreilles d'Ours, Poylanthes, Alnaryllis, Hyacinthes, et une variété de plantes bulbeuses, ayant à sa disposition à des prix très modiques.

S. GUILBAULT & Co. prennent la liberté d'appeler particulièrement l'attention du public à cette circonstance, qu'ayant établi une correspondance avec quelques uns des premiers établissements en Europe et dans les États Unis, ils sont en état de fournir aux amateurs toutes espèces d'arbres, plantes, racines et graines, de la première qualité, aux conditions les plus avantageuses.

En recourant à leur catalogue, on verra que leurs prix sont présentement aussi bas qu'à l'établissement de New-York.

S. GUILBAULT & Co. N. B. On peut avoir le catalogue gratis en s'adressant à l'établissement. 29 Novembre 1833.

Chirurgiens Vétérinaires et Maréchaux-ferrants.

TURNER et BERTRAM, Chirurgiens vétérinaires, du collège vétérinaire d'Edimbourg ont ouvert une FORGE pour FERRE, les CHEVAUX, rue St. Urban, faubourg St. Laurent, (près de la Petite Rivière), où ils feront d'après les systèmes perfectionnés des collèges vétérinaires d'Edimbourg et de Londres. Ils prient les messieurs de Montréal intéressés à l'avancement de cette science d'examiner leur autorisation pour pratiquer l'ART VÉTÉRIINAIRE, laquelle sera à être vue à la forge, où ils pourront être consultés en tout temps sur les maladies des chevaux, bêtes à cornes, &c.

T. & B. rejettent positivement le titre de FERRIERS, non presque inutilement présentement dans Grande-Bretagne, et synonyme de CHARLATAN, dans la médecine. Turner & Bertram donneront, pour l'achat de chevaux, des avis de l'exactitude des quels ils peuvent bien que dépende leur réputation professionnelle.

Montréal, 30 Nov. 1833.

A LOUER, pour une ou plusieurs années, cette MAISON de PIERRE, avec verger, jardin, étable, etc. située rue Lamontagne, faubourg St. Antoine, présentement occupée par Mad. Sadler. Postez, non au 1er mai. S'adresser à M. BLACHE, rue Notre-Dame. Montréal, 8 février, 1834.

A VENDRE PAR LES SOUSSIGNÉS, A LA POINTE A CALLIERES. Sucre en pains de Londres raffinés double, Sucre en sacs de Pile Maurice et des Indes, Vins en bouteilles supérieurs, en caisses de 3 douz. chacune, Eau de vie do do do Huile de spermaceti, de Londres, de la première qualité, en cruches de 2, 3 et 5 gallons, Savon de Liverpool, Clous de grands assorties, Peinture brune, noire, bleue verte, et rouge en barils et cruches, Meilleur colle forte de Londres, Un assortiment complet de brosses à peindre, Papier à écrire et à imprimer.

200 quarts meilleur LARD, de mess. DE PLUS. Bon EMMASSINAGE d'ivoire pour les grains ou les marchandises, à des prix modérés. BELLINGHAM & WALLIS. 7 Décembre 1833.

AVIS. BENONI LECLAIRE reside maintenant dans le faubourg St. Joseph, où il continue son métier de Cordonnier, et il se flâte de mériter la faveur du public. Montréal, 1 juin, 1833.

HABITS! HABITS! HABITS! LE plus haut prix sera donné pour toute espèce d'habits ou hardes faites. LIVRES, neufs ou vieux, achetés, vendus, ou échangés. Habits nétoyés, teints et raccommodés. Chapeaux nétoyés et changés. Près de M. Rolland, ferblantier, grande rue du faubourg de Québec. 5 janvier, 1834. J. LEVIE.

ASSURANCE DE LA VIE, par la compagnie d'assurance britannique et étrangère de Londres de la vie et contre le feu. Les directeurs de la compagnie ont autorisé le soussigné à recevoir des propositions et à émaner des polices d'ASSURANCE de LA VIE, à des conditions qui pourront être connues à ce bureau.

Il n'est pas nécessaire dans une annonce d'expliquer la constitution de cette compagnie autre ment qu'en disant qu'à la surté donnée par un capital de cinq millions sterling se joint l'avantage d'être assuré de participer aux profits de l'institution à chaque période successive de cinq ans; profit qui dans le département de la vie, se sont trouvés considérables; à la première division quinquennale de 1829. C. TAIT, Agent, S. B. S. E. L. V. L. C. Rue St. Gabriel, Montréal, 28 Nov. 1833. ff.

PAQUEBOT.

ANCIENNE LIGNE DE PAQUEBOTS DE LIVERPOOL. or t Voile le 1er et le 16 de chaque Mois LE NAVIRE IBERNIA, George Maxwell, capitaine, fait voile 16 Sep. LE NAVIRE CANADA, G. S. Wilson, Capitaine, fait voile le 1er Octo. LE NAVIRE PACIFIC, R. R. Crocker, capitaine, fait voile le 16 Octo. LE NAVIRE NORTH AMERICA, R. I. Macy, capitaine, fait voile le 1er du 4e mois, (Nov.)

Les Paquebots de Liverpool ayant éprouvé l'approbation et l'appui général, les propriétaires sont déterminés à ajouter au nombre des six autres employés dans cet établissement, et ils ont résolu que les navires suivants navigueront en tre New-York et Liverpool, en succession régulière, deux fois par mois de chaque port, partant de New-York et de Liverpool le 1er et le 16 de chaque mois pendant toute l'année, savoir:

CALEDONIA, HUGH GRAHAM, capitaine. CANADA, J. S. WILSON, capitaine. PACIFIC, R. R. CROCKER, capitaine. NORTH AMERICA, R. I. MACY, capitaine. BRIFANIA, Ch. H. MARSHALL, capitaine. NEW YORK, W. E. HOPE, capitaine. MANCHESTER, Wm. STURTELL, capitaine.

Ces navires ont tous été construits à New-York avec les meilleurs matériaux, et sont recouverts et armés en cuivre. Ils sont très bons voiliers; ils sont commandés par des hommes de grande expérience, et les passagers y trouveront des commodités extraordinaires étendues et multiples. Le prix de passage en Angleterre, dans la Chambre (Cabin) est maintenant fixé à trente guinées, et pour cette somme on fournira aux passagers des lits et couvertures de lits, vins et provisions de bouche de la meilleure qualité. Pour plus amples détails, s'adresser à

FRANCIS THOMPSON, ISAAC WRIGHT & FILS, BENJAMIN MARSHALL, J. New-York, ou à HORATIO GATES & Co. Montréal.

La préférence décidée donnée généralement par les passagers du Canada à l'ancienne ligne de Paquebots ci-dessus, est dûment appréciée par les propriétaires, et ils n'imaginent ni soins ni dépenses pour que leurs vaisseaux soient complètement équipés d'officiers, de matelots et domestiques, expérimentés, &c. &c., afin que les passagers y trouvent, non seulement la sûreté (autan qu'elle dépend de l'habileté et des efforts humains) mais encore la commodité et l'agrément. H. G. & Co. Montréal, 22 Septembre, 1832.

FONDERIE DE CARACTÈRE D'IMPRIMERIE. A PELL & BROTHER, ont transporté leur fonderie des Nos. 29 et 31 Gold à l'ancien emplacement de John et Gold street New-York, où ils offrent en vente l'assortiment le plus complet de caractères, aux prix suivants:—

Table with 2 columns: Type of type and Price. Includes items like Small Pica, Minion, Long Primer, Bourgeois, Brevier, Do. en Minion body, etc.

Caractères à Musique, Caractères en bois pour affiches, filets, entrelignes, composteurs, vignettes &c. &c. Six mois de crédit ou à 7 1/2 pour cent d'escompte pour argent comptant. Ils peuvent aussi de vieux caractères en paiement, à raison de 9 cents la livre. Les soussignés étant agents pour la fonderie ci-dessus, les imprimeurs désirant se procurer de ces objets peuvent s'adresser à eux, leurs commandes seront immédiatement remplies sans autres frais que le transport et les droits de douane. LECLERE & JONES. Montréal 14 Juillet 1833.

A VENDRE par les Soussignés. Eau de Vie de Cognac, de la marque d'Orlard, do de Bond aux, Genièvre de Hollande, Rhum de la Jamaïque et des Iles Sous le Vent, Vins d'Opporto et de Madère en Pipes et quarts de pipes, Xérès en quarts, Vin de Bénécarlo, le. qualité, Cassonade, Huile pâle et brune de Loup Marin, Savon de Londres et de Liverpool, Ferblanc, Clous de grands assorties, Sacs de chartrée, le. qualité, Fer, etc. etc. BEGLEY KNOX & Co. 25 janvier 1834.

BANQUE DE MONTRÉAL. GURS d'Escompte, le MARDI et le VENDREDI. Les billets offerts pour escompte doivent être adressés sous enveloppe aucaissier et donnés avant le jour de l'escompte. Les billets envoyés pour collection doivent être remis au moins trois jours avant leur échéance. Heures d'affaires publiques à la Banque de 10 heures du matin à 5 heures de l'après midi. 1r nov. 1833.

ROBERT HOE & Co. Nos. 29 et 31, Goldstreet New-York. ONT à vendre aux prix les plus modiques tout ce qui est nécessaire pour établir une imprimerie; leurs conditions sont six mois de crédit ou cinq pour cent d'escompte pour argent comptant. Les soussignés étant agents pour la Maison ci-dessus toutes demandes qui leur seront adressées seront remplies sous le plus court délai, sans autres frais que ceux de transport et de douane. LECLERE & JONES. Montréal, 14 juillet, 1832.

A VENDRE par les Soussignés, leur assortiment accoutumé de VINS, LIQUEURS et EPICERIES, qu'ils peuvent recommander avec confiance à leurs amis et au public, et offrent aux prix les plus raisonnables. DE PLUS, 250 quarts harengs du rivage du Nord No 1 150 do do do do No. 2 300 do do de la baie, 100 do maquereau No. 2, 15 do do No. 3, 100 do morue salée, 60 do saumon, 200 quintaux morue de table, Sel, &c. &c. MACINTOSH & Co. 26 Nov. 1833. ff.

A VENDRE PAR LES SOUSSIGNÉS:

25 pi de vie de Cognac, 15 barriques do de Bordeaux, 30 do do d'Espagne, 30 barriques vieux Genièvre de Schiedam très supérieur, 6 pipes do do do, 4 barriques vieux vin de Madère excellent, des Indes et des Isles, 2 quarts vin d'Andalousie rouge et couleur d'or, à la marque de Duff, Gordon & Co. 10 do vin de Porto supérieur, 3 pipes do de seconde qualité, 8 pipes vis de Madère do, 10 quarts vin d'Andalousie rouge et blanc, 100 barriques vinaigre de Bordeaux inférieur, 300 caisses savon d'Angleterre, 200 do de manufacture en Canada, 200 do chandeliers, do 200 sacs sucre des Indes orientales, 20 botteaux sucre raffiné double, 20 caisses vermicelle, 20 tonneaux meilleur cordage goudronné de Londres, 150 barils clous de 3 à 25 lbs., 120 barils peinture bleue et verte, de la meilleure qualité, 250 caisses vitres, de grandes assorties, 20 grands paniers verriers, 10 caisses fruits de France, assorties dans 20 do liqueurs de France, 15 do clous de contenu en douzaine, 20 do chapeaux de laine pour hommes, DE PLUS.

VINS de Porto et de Madère en bouteilles de la meilleure qualité, et Vins français de toutes sortes. LE MESURIER, ROUTH & Co. Montréal, 27 novembre 1833.

SAGE-FEMME. MADAME KENNEDY, SAGE-FEMME. Licenciée, offre respectueusement ses services aux dames de Montréal. Son domicile est situé sur le pont du faubourg St. Antoine. Montréal 22 janvier 1834. ff.

A LOUER. CETTE VOUTE-MAGASIN, située sur la rue St. Jean Baptiste, occupée par M. & T. A. Starke. S'adresser à FRANCIS PERRY. 12 février, 1834.

A LOUER. LA MAISON et ses dépendances, dans la rue St. Gabriel, très connue comme le Globe Coffee House. S'adresser à FRANCIS PERRY. 12 février, 1834.

AVIS. G. H. MEAD fait ses sincères remerciements à ses amis et au public, pour l'encouragement libéral qu'il a éprouvé depuis six ans, et prend la liberté de les informer qu'il a tenu porté sa boutique de la rue St. François Xavier au No. 89, rue Notre-Dame, où l'on trouvera un superbe assortiment de PIANO FORTE DE CABINET et de table et toute autre sorte d'INSTRUMENTS de MUSIQUE, MUSIQUE, etc aux prix les plus raisonnables. Montréal, 22 juin 1833.

MOULES PEINTES DE LA PATENTE DE HARE.—Au commencement d'avril prochain on assurait que le tenus permettra le soussigné offrira à vendre de gré à gré, un superbe assortiment de toiles peintes de la vente ci-dessus mentionnée, les acquies seront vendues en lots convenables aux acheteurs. JAMES YOUNG. Montréal, 2 mars 1833.

AVIS. LES marchands et autres qui sont intéressés à recevoir ou à acheter de la potasse ou prélassé, sont respectueusement informés que le bureau de l'inspection se trouve maintenant au coin de la rue des Sœurs Grises et de celle des Enfants Trouvés, où l'inspection aura lieu à l'avenir. 27 avril. GEO. HOLT.

POURRE UNIQUE.—Pour changer la couleur des CHEVEUX du rouge, du blanc ou du gris en un noir de grain ou un brun léger; ou change de même les favoris et les sourcils dans le court espace d'une nuit. Le soussigné a fait beaucoup de dépenses pour se procurer la poudre ci-dessus, et est le seul propriétaire de cette précieuse teinture. J. B. LECLAIRE, Perruquier, Rue St. Paul, au Coin de la Rue St. Gaixre. 31 Juillet 1833.

Imprimé et publié tous les Mercredis et Samedis par LECLERE & JONES. CONDITIONS DE L'AMI DU PEUPLE.

Ce Journal paraît deux fois par semaine, le Mercredi et le Samedi, matin. Le prix de l'abonnement est de 20s. par année, payable par semestre non compris les frais de port. Ceux qui veulent discontinuer sont obligés d'en donner avis un mois avant leur date d'échéance, et payer leurs arriérés. On s'abonne au bureau, rue Notre-Dame, vis-à-vis du Palais de Justice.

PRIX DES ANNONCES.—Six lignes et au-dessous 2s. 6d. et pour chaque insertion subséquente 7d dix lignes et au-dessous 3s. 4d. et 10d. pour chaque insertion subséquente. Au-dessus de 10 lignes, id par ligne pour la première insertion, et id. pour chaque insertion subséquente.

NOTUS publierons les annonces qui ne sont adressées, jusqu'à ce que nous ayons reçu ordre de discontinuer. AGENTS.

MM. D. S. LIMOGES, TERREBONNE T. BARRON, TROIS-RIVIÈRES PAUL ROLLIN, Ste. THERESE CHARLES EMOND, BERTHER JOHN E. LEODEL, ST-JEAN JOSEPH ABRAHAM, NAPIERVILLE H. CRÉHASSA, WILLIAM HENRY J. S. BRUNEL, ST. HYACINTHE JOS. BOURRETT, RIVIERE-DE-LOUP DR. O'DONERTY, ST. EUSTACHE JOS. E. MIGNAULT, ST. DENIS TH. LEMAY, STE. MARIE J. M. A. RAYMOND, LA PRAIRIE P. OGILVIE, CHAMBLAY ISAAC JONES, L'ASSOMPTION H. F. CHARLEBOIS, VAUDREUIL A. DELARONDE, POINT-CLAIRE P. DORSENNENS, QUÉBEC J. B. LANDBY, QUÉBEC R. M. PUZE, STE. ANNE M. BERNIER, ST. PASCAL J. W. PARENT, COTEAU DU LAC D. MOORE, HALLOWELL, R. C.